

Préjugés comme freins au développement des milieux ruraux : Cas du groupement d'Irhambi/katana, Sud-Kivu, RD Congo

BULANGALIRE BUJIRIRI Jean *
BASHOMBANA KAYEYE Pascal**
MITIMA MUNGAZI Justin***
CIZA NABUSHUGWE Naty****

Résumé

Les préjugés psychosociaux sont érigés au sommet du monde entier comme épineux, un problème auquel l'humanité fait face en impactant négativement sur le vécu quotidien de la population et son développement socio-économique. L'objectif global est

* *Chef de travaux et Enseignant à Institut Supérieur Technique, Commercial et Economique de Bukavu (ISTCE/Bukavu)-Département des Sciences et Techniques de développement, option : Gestion et administration des projets, Bukavu/Sud-Kivu/RD Congo, et à l'Institut Supérieur Pédagogique de Kabare – ISP – de Kabare, Section des sciences exactes, Département de Géographie et Gestion de l'environnement, Katana/Kabare/Sud-Kivu/RD Congo, et à l'Université de Développement Durable en Afrique Centrale de Bukavu – UDDAC/Bukavu –, Faculté des sciences sociales, Département de Politiques territoriales de Développement Durable et Stratégies Entrepreneuriales, Bukavu/Sud-Kivu/RD Congo, E-mail : bulangalirejean91@gmail.com, Téléphone : +243 97 42 37 084.*

** *Assistant de Deuxième mandat – Enseignant-Chercheur à l'Institut Supérieur Technique, Commercial et Economique de Bukavu – ISTCE/Bukavu –, Département des Sciences et Techniques de développement, Option : Gestion de l'Environnement, Bukavu/Sud-Kivu/RD Congo ; à l'Institut Supérieur Pédagogique de Kabare (ISP-Kabare) –Section des sciences exactes, Département de Géographie et Gestion de l'environnement, Katana/Kabare/Sud-Kivu/RD Congo, et à l'Université de Développement Durable en Afrique Centrale de Bukavu – UDDAC/Bukavu –, Faculté des sciences sociales, Département de Politiques territoriales de Développement Durable et Stratégies Entrepreneuriales, Bukavu/Sud-Kivu/RD Congo, E-mail : pascalbashombana38@gmail.com, Téléphone : +243 9 94 70 58 95.*

*** *Assistant de Premier mandat, Chercheur à l'Institut Supérieur Technique, Commercial et Economique de Bukavu – ISTCE/Bukavu –, Département de psychologie et des Sciences de l'Education, option : psychologie clinique, Bukavu/Sud-Kivu/RD Congo, E-mail : justinmitimamungazi@gmail.com, Téléphone : +243 97 40 53 151.*

**** *Chef de travaux et Enseignante à l'Institut Supérieur Technique, Commercial et Economique de Bukavu – ISTCE/Bukavu –, Département des Sciences et Techniques de développement, option : Gestion et administration des projets, Bukavu/Sud-Kivu/RD Congo, E-mail : cizanaty86@gmail.com, Téléphone : +243 9 93 94 59 20.*

de déterminer l'impact des préjugés freins au développement du Groupement d'Irhambi/Katana. Pour atteindre cet objectif, une enquête par questionnaire a été réalisée auprès de 338 sujets choisis aléatoirement dans les Quotas. À l'issue de cette enquête, les résultats montrent que 87,2% de nos enquêtés affirment avoir une large connaissance sur les préjugés, 89,3% de nos enquêtés affirment que l'insouciance et l'illettrisme sont des facteurs qui favorisent la prolifération des préjugés au sein de la population, 92,4% affirment que les préjugés sont à l'origine des actes de barbarie dans le milieu, créer des ségrégations sociales et une dislocation de toute la communauté alors qu'il n'y a pas de développement sans cohésion sociale. 84,9% de nos enquêtés confirment que l'organisation des centres d'animation et d'encadrement de la population pour favoriser la Cohabitation pacifique sont les pistes de solution à envisager pour réduire les préjugés qui freinent le développement socio-économique au sein de la population du Groupement d'Irhambi/Katana.

Mots clés : *Les préjugés, Freins, Développement, Milieux ruraux.*

Abstract

Psychosocial prejudice is a thorny issue facing mankind worldwide, with a negative impact on people's daily lives and socio-economic development. The overall objective is to determine the impact of prejudice on the development of the Irhambi/Katana Groupement. To achieve this objective, a questionnaire survey was carried out among 338 randomly selected subjects in the Quotas. The results show that 87.2% of our respondents claim to have a broad knowledge of prejudice, 89.3% of our respondents claim that carelessness and illiteracy are factors that encourage the proliferation of prejudice among the population, 92.4% affirm that prejudice is at the root of acts of barbarism in the community, creating social segregation and dislocation of the whole community, whereas there can be no development without social cohesion. 84.9% of our respondents confirmed that the organization of community centers to promote peaceful cohabitation is the best way to reduce the prejudices that are holding back socio-economic development in the Irhambi/Katana Groupement.

Key words : *Prejudice, Obstacles, Development, Rural areas.*

Introduction

Les préjugés peuvent toucher des domaines très variés de la vie tels que l'origine ethnique des gens, leur religion, les opinions politiques, les habitudes alimentaires, les goûts musicaux, la vie sociale et économique, etc.... Dans un cercle vicieux, un préjugé entraîne souvent un comportement discriminatoire, tandis que la discrimination renforce ou crée des inégalités sociales et économiques, qui renforcent à leur tour des préjugés (HERNSTEIN R., 1994). Les préjugés servent d'excuses à une exploitation économique et sont érigés au sommet du monde entier comme épineux problème auquel l'humanité fait face en impactant négativement le vécu quotidien de la population. (Zawadi, 2012). Selon le PNUD, les préjugés, la discrimination et l'exclusion sociale sont profondément enracinés dans les mécanismes sociaux, économiques et politiques d'une société. Ils accentuent les inégalités des chances et des résultats en empêchant les individus et les groupes socialement exclus de vivre selon leurs aspirations (Pnud, 2013). En RDC, vivre ensemble est un enjeu prioritaire dans la société. De plus en plus les gens se méfient et s'accusent réciproquement. Par conséquent, les relations interculturelles impliquant les individus face à d'autres sont bourrées d'embûches et des soupçons. Il n'est pas facile donc, pour certains, de se rencontrer et s'entendre. Les blogueurs du Nord-Kivu pensent que les préjugés et les stéréotypes comptent parmi les obstacles au développement et à l'épanouissement commun, car ils constituent des filtres entre les individus et bloquent ainsi les relations (REVUE HABARI, RDC, 2018). Au Sud-Kivu, les origines d'accusations envers les enfants sont multiples. Les phénomènes urbains des « enfants-sorciers » s'inscrit dans le contexte congolais des croyances liées à la sorcellerie plus communément appelés le « deuxième monde ». Les causes de ces fausses accusations sont d'origine économique, politique, sociale spirituelle, scientifique voire spirituelle (Mitima M., 2022). Ainsi, les conflits ethniques, tribaux, claniques et la non prise en considération réelle des préjugés, stéréotypes, discrimination, ...sont-ils là les goulots d'étranglements handicapant le développement du Territoire de Kabare (Anonyme, 2022). Dans le Groupement d'Irhambi/Katana, Chez la personne qui est visée par le préjugé, celui-ci produit de la souffrance, un sentiment de rejet, une perte d'estime de soi et la honte de sa condition sociale. Les préjugés brisent ainsi la communication et entraînent l'exclusion. Ils accentuent les inégalités sociales, renforcent les privilèges de

ceux qui ont du pouvoir, excluent et envoient dans la honte ceux qui n'en ont pas. Elles peuvent également ressentir de la méfiance et de l'hostilité envers la société et vivre de l'isolement. Il sied de constater que le manque perpétuel d'animation et l'information sur les préjugés sociaux, l'analphabétisme, le recours à la justice populaire et la discrimination sous toutes ses formes seraient les conséquences de préjugés mettant ainsi un frein au décollage du développement du Groupement d'Irhambi/Katana. Le présent article se fixe comme objectif d'identifier les facteurs favorisant la prolifération des préjugés et ses conséquences fâcheuses afin de contribuer à l'amélioration des conditions socioéconomiques, culturelles et médicales du milieu.

2. Méthodologie

2.1. Milieu d'étude

Le groupement d'Irhambi/Katana est un espace compris entre le lac Kivu et le Parc National de Kahuzi-Biega sur une superficie de 141 km². Il est situé sur la rive occidentale du lac Kivu entre 02° 15' et 02° 30' de latitude Sud et 028° 45' et 028° 55' de longitude Est, entre 1463m à 2200m d'altitude. Irhambi/Katana est une entité administrative de la chefferie de Kabare situé à 40 km au Nord de la ville de Bukavu, dans le Territoire de Kabare, province du Sud-Kivu, à l'Est de la République Démocratique du Congo (Bagalwa et al., 2024). Avec une superficie de 189,5km², il est limité : Au Sud par le groupement de Bugorhe ; à l'Ouest par le Parc National de Kahuzi Biega, à l'Est par le lac Kivu (Frontière naturelle avec le Rwanda) et Au nord par la rivière Nyabarongo qui sépare Kabare de Kalehe (Césaire M., 2021). Le Groupement d'Irhambi-Katana est constitué de 6 villages dont Mwanda, Kahungu, Kabushwa, Mabingu, Kadjuçu et Kabamba. Dans chaque village, on y rencontre des petits marchés qui sont communément appelés « Centre de négoce ou Limanga en dialecte Shi » dans lesquels se vendent des denrées alimentaires et quelques produits manufacturés de première nécessité tels que le sel, l'huile, le savon, le sucre, ... L'activité commerciale dans le Groupement d'Irhambi/Katana permet aux paysans d'écouler leurs productions agricoles. Le commerce exercé par les femmes contribue à la survie familiale. La population du Groupement d'Irhambi/Katana est estimée à 166.080 habitants répartis dans les six villages comme signalé dans le tableau ci-après :

Tableau 1. Répartition de la population par Village

N°	VILLAGE	HOMMES	FEMMES	GARÇONS	FILLES	TOTAL
1	MWANDA	12172	22140	8110	13469	55891
2	KAHUNGU	4770	5562	26507	3727	40566
3	KABUSHWA	3462	4411	1956	3073	12902
4	MABINGU	5420	5611	2751	4061	17843
5	KADJUCHU	5141	7032	2791	5139	20103
6	KABAMBA	5144	6168	3133	4330	18775
TOTAL		36109	50924	45248	33799	166080

Source : Bureau de l'État civil Katana, 2023

2.2 Population d'étude et échantillon

La population d'étude est estimée à 5.536 habitants répartie de la manière suivante : 1100 enseignants, 490 commerçants, 710 fonctionnaires, 700 Infirmiers, 1500 élèves/Étudiants, 1000 cultivateurs et 36 autorités locales. Pour avoir la population cible, nous avons considéré un pas de sondage de 30 pour déterminer les enseignants, les commerçants, les fonctionnaires, les Infirmiers, les élèves/Étudiants, les cultivateurs et les autorités locales.

Pour déterminer la taille de l'échantillon, la formule de **LYNCH** a été utilisée et se présente de la manière suivante :

$$n = \frac{N \cdot z^2 \cdot p \cdot q}{N \cdot d^2 + z^2 \cdot p \cdot q}$$

Ainsi donc :

$$n = \frac{(5536) \cdot (1,96)^2 \cdot 0,5 \cdot 0,5}{(5536) \cdot (0,05)^2 + (1,96)^2 \cdot 0,5 \cdot 0,5} = \frac{5314,56}{14,8} \quad D'où \quad n = 359$$

Comme la population cible est inférieure à 10.000 habitants, il est recommandé de travailler avec n révisé suivant la formule ci-après :

$$nr = \frac{1+n}{1+\frac{n}{N}} \quad nr = \frac{1+359}{1+\frac{359}{5536}} = \frac{360}{1,0648} = 338$$

Après calcul et révision, la taille de l'échantillon a été de 338 enquêtés répartis selon les couches de la population.

Tableau 2. La répartition de l'échantillon selon les grappes

N°	Catégories /Grappes	Effectif	Proportion	Quotas
01	Enseignants	1100	0,19869942197	67
02	Elèves	1500	0,27095375723	92
03	Commerçants	490	0,08851156069	30
04	Infirmiers	700	0,12644508671	43

05	Cultivateurs	1000	0,18063583815	61
06	Fonctionnaires	710	0,12825144509	43
07	Autorités locales	36	0,00650289017	2
Total		5536	1	338

Signalons que dans cette étude, les caractéristiques sociodémographiques suivantes ont été étudiées : l'âge, le sexe, la profession, niveau d'étude, état-civil et la taille de ménage.

2.3. Collecte des données

Tel que stipulé précédemment, l'échantillon a été de 338 sujets. Pour bien progresser dans les enquêtes, un questionnaire d'enquête établie et distribuée aux enquêtés capables de lire, écrire et calculer en vue de répondre aux différentes questions. Pour les analphabètes, il était question de les interviewer en leur offrant des éclaircissements quant à l'importance de la recherche et à leur tour de donner les diverses réponses cadrant avec le questionnaire tel que préétabli. Pour faire face à des imperfections, le questionnaire a été remis et répondu au même moment.

2.4. Analyses des données

Après la phase de descente sur terrain et de récolte des données, nous avons procédé au dépouillement. Ces dernières ont été enregistrées et analysées à partir du logiciel Excel. Ces résultats ont été présentés dans des tableaux de fréquences et pourcentages sous formes numériques tels que figuré dans les pages qui suivent afin d'éclairer l'opinion publique quant à l'impact des préjugés comme frein au développement de la population du Groupement d'Irhambi/ katana.

3. Résultats

3.1. Caractéristiques sociales des enquêtés

Tableau 3. La répartition des enquêtés en fonction du sexe

Genre	Effectifs	Pourcentage
Masculin	254	75,1
Féminin	84	24,8
Total	338	100

Il ressort de ce tableau que sur les 338 enquêtés soit 100%, 254 soit 75,1% sont du sexe masculin et 84 soit 24,8% sont du sexe Féminin. Les hommes représentent une proportion consistante du fait qu'ils sont à la base de la plupart des préjugés.

Tableau 4. La répartition des enquêtés selon leur fonction

Fonction	Effectifs	Pourcentage
Enseignant(es)	80	23,6
Infirmier(es)	45	13,3
Commerçant(es)	111	32,8
Fonctionnaire(s)	32	9,4
Elève/Étudiant(es)	49	14,4
Autorités locales	21	6
Total	338	100

Les informations contenues dans ce tableau relèvent que 32,8% de nos enquêtés sont des commerçants, 23,6% constitués des enseignants, 14,4% sont des élèves /Étudiants, 13,3% des infirmiers et 6% sont des autorités locales.

Tableau 5. L'âge des enquêtés

Tranche d'âges	Effectifs	Pourcentage
15-25	76	22,4
26-40	125	36,9
41-60	105	31
61 et plus	32	9,4
Total	338	100

Ce tableau montre que 36,9% de nos enquêtés ont un âge compris entre 26-40 ans, 22,4% dont l'âge varie entre 15-25 ans, 31% dont la tranche d'âge est comprise entre 41-60 ans et 9,4% dont l'âge varie entre 61 ans et plus. Les préjugés sont plus fréquents chez les individus ayant l'âge compris entre 26-40 ans.

Tableau 6. État matrimonial des enquêtés

Etat matrimonial	Effectifs	Pourcentage
Marié(es)	131	38,7
Célibataire(s)	101	29,8
Veuf (ves)	35	10,3
Divorcé(es)	71	21
Total	338	100

Ce tableau prouve que 38,7% des enquêtés sont mariés, 29,8% sont célibataires, 21% sont divorcés et 10,3% sont des veufs.

Tableau 7. Niveau d'études des enquêtés

Niveau d'études	Effectifs	Pourcentage
Licencié (e)	14	4,1
Gradué (e)	45	13,3
Diplômé (e)	99	29,2
Sans (Illettré)	180	53,2
Total	338	100

Au vu de ce tableau 53,2% des enquêtés n'ont pas étudié, 29,2% sont des diplômés, 13,3% sont des Gradués et 4,1% sont des licenciés.

3.2. Résultats de l'enquête selon le niveau de connaissance de la population en rapport avec les préjugés et son impact sur la vie sociale et économique.

Tableau 8. Niveau de la connaissance sur les préjugés

Réponses	Enseignants	Elèves/Etudiants	commerçants	Infirmiers	Cultivateurs	Fonctionnaires	Autorités locales	Total	Pourcentage
OUI	26	44	65	26	96	33	14	301	89,1
NON	5	7	4	6	3	5	7	37	10,9
Total	28	51	69	32	99	38	21	338	100

Ce tableau montre que 89,1% des enquêtés affirment avoir une large connaissance approfondie sur les préjugés au sein de la population du Groupement d'Irhambi / Katana contre 10,9% des enquêtés qui disent ne pas connaître les préjugés.

Tableau 9. Origine de la pauvreté de la population suite aux préjugés.

Réponses	Enseignants	Elèves/Etudiant	commerçants	Infirmiers	Cultivateurs	Fonctionnaires	Autorités locales	Total	Pourcentage
OUI	87	68	47	17	38	41	15	313	92,6
NON	0	4	3	4	9	3	2	25	7,4
Total	87	72	50	21	47	44	17	338	100

Il sied de signaler que le tableau ci-dessous montre que 92,6% des enquêtés confirment que le manque perpétuel d'animation et l'information sur les préjugés sociaux sont à la base de la pauvreté de la population du Groupement d'Irhambi/ Katana. Ils affirment aussi avoir une large connaissance approfondie sur les préjugés au sein de la population du Groupement d'Irhambi / Katana contre 7,4% qui refusent.

Tableau 10. Facteurs favorisant les préjugés comme frein du développement du milieu.

Réponses	Enseignants	Elèves/Étudiants	commerçants	Infirmiers	Cultivateurs	Fonctionnaires	Autorités locales	Total	Pourcentage
OUI	80	60	51	70	15	20	6	302	89,3
NON	2	9	2	0	21	1	1	36	10,7
Total	82	69	53	70	36	21	7	338	100

Les résultats de ce tableau relèvent que 89,3% des enquêtés affirment que l'insouciance et l'illettrisme favorisent la prolifération des préjugés au sein de la population du Groupement d'Irhambi / Katana et cela bloque l'amélioration des conditions de vie sur le plan sociétale. Cette situation fait référence à la source d'ignorance qui fait preuve du sous-développement.

Tableau 11. Conséquences de préjugés sur le développement d'Irhambi/Katana.

Réponses	Enseignants	Elèves/Étudiant	commerçants	Infirmiers	Cultivateurs	Fonctionnaires	Autorités locales	Total	Pourcentage
OUI	77	42	4	49	10	39	71	292	86,4
NON	3	9	9	2	15	4	4	46	13,6
Total	80	51	13	51	25	43	75	338	100

Ce tableau montre que la majorité des enquêtés confirment que le recours à la justice populaire, à la discrimination sous toutes ses formes sont les conséquences de préjugés au sein de la population du Groupement d'Irhambi Katana contre 7,6% des enquêtés refusent .

Tableau 12. Actes de barbarie liés aux préjugés dans le Groupement d'Irhambi/Katana

Réponses	Enseignants	Elèves/Étudiants	commerçants	Infirmiers	Cultivateurs	Fonctionnaires	Autorités locales	Total	Pourcentage
OUI	79	46	6	50	16	41	74	312	92,4
NON	1	5	7	1	9	2	1	26	7,6

Total	80	51	13	51	25	43	75	338	100
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------	------------

La majorité des enquêtés soit 92,4% affirment que les préjugés sont à l'origine des actes de barbarie dans le milieu. Cela crée des ségrégations sociales et une dislocation de toute la communauté alors qu'il n'y a pas développement sans cohésion sociale. C'est pour cette raison qu'il se manifeste des vols, viols, violences et autres atrocités freinant ainsi l'émergence de l'économie de la population du Groupement d'Irhambi/ Katana.

Tableau 13. Pistes de solution pour réduire les préjugés et organiser un développement durable du milieu.

Réponses	<i>Enseignants</i>	<i>Elèves/Etudiants</i>	<i>Commerçants</i>	<i>Infirmiers</i>	<i>Cultivateurs</i>	<i>Fonctionnaires</i>	<i>Autorités locales</i>	Total	Pourcentage
OUI	83	40	12	68	62	10	12	287	84,9
NON	5	8	13	10	7	4	4	51	15,1
Total	88	48	25	78	69	14	16	338	100

Les informations contenues dans ce tableau relèvent que 3/4 des enquêtés confirment que l'organisation des centres d'animation et d'encadrement de la population pour favoriser la Cohabitation pacifique sont les pistes de solution à envisager pour réduire les préjugés qui freinent le développement socio-économique au sein de la population du Groupement d'Irhambi/Katana.

4. Discussion des résultats

Au cours de cette étude portant sur les préjugés comme freins du développement des milieux ruraux, Cas du groupement d'Irhambi/Katana, nous avons mis en lumière des facteurs qui prouvent que les préjugés constituent les freins au développement de ce milieu. À travers un questionnaire d'enquête adressé aux différentes couches que regroupe notre site d'étude, les résultats sont tels que : Tableau 7 et 8, en rapport avec le niveau d'études et connaissance des enquêtés, au vu de ce tableau, nous constatons que 53,2% de nos enquêtés n'ont pas étudié, 29,2% sont des diplômés, 13,3% sont des Gradués et 4,1% sont des licenciés. Ces résultats sont proches de ceux publiés par le CEPE, selon lesquels les personnes illettrées sont touchées par le problème des stigmatisations (CEPE, 2015). Il est reconnu que la stigmatisation d'un groupe, à travers une catégorisation par rapport à une caractéristique, produit de la discrimination » (Portail de lutte contre les

discriminations, 2015). Enfin, selon Whitley et Kite (2013), les stéréotypes, les préjugés et la discrimination peuvent autant être positifs que négatifs (ex. : préjugé favorable, discrimination positive). Cependant, comme le soulèvent ces résultats, peut-être parce que les associations positives créent relativement moins de problèmes, l'imagination des scientifiques aussi bien que des profanes est surtout stimulée par le côté obscur du préjugé (Whitley et Kite, 2013). Ainsi, dans la démarche de documentation, nous attardons-nous plus particulièrement aux aspects défavorables de ces concepts étant donné que les préjugés sont à l'origine des conflits et manifestations tendant à dégrader les idées innovatrices de ce milieu. Tableau n°8, en rapport avec la connaissance sur les préjugés. Les résultats obtenus montrent que 87,2% de nos enquêtés affirment avoir une large connaissance approfondie sur les préjugés au sein de la population du Groupement d'Irhambi / Katana contre 10,9% des enquêtés disent ne pas connaître les préjugés.

Tableau n°9, en rapport avec l'origine de la pauvreté de la population suite aux préjugés : Il sied de signaler dans ce tableau 92,6% de nos enquêtés confirment que le manque perpétuel d'animation et l'information sur les préjugés sociaux favorise la persistance de la pauvreté de la population du Groupement d'Irhambi/ Katana. Ces résultats sont analogues à l'observation de HABARI dans une étude réalisée en 2018 et où il montre que les préjugés constituent l'un des principaux obstacles dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté offrent une vision simpliste d'une réalité compliquée. Ils nuisent à une bonne compréhension du fonctionnement de la société et empêchent le développement de relations sociales égalitaires et enrichissantes. Les préjugés sont en réalité des insultes, souvent déguisées. Cette situation est aussi celle observable dans notre site d'étude. Ainsi, les préjugés à l'endroit des personnes en situation de pauvreté réduisent-ils un ensemble de personnes à quelques traits de caractère négatifs, qui leur seraient supposément communs : la paresse, la dépendance, la malhonnêteté. Ce recours est commode, rapide, il permet de classer les gens, mais ne tient pas compte de l'individualité des personnes. (www.pourunesocietejuste.ca). Tableau n°10 et 11, en rapport avec les facteurs favorisant les préjugés et ses conséquences sur la vie sociale et économique de la population, il sied de signaler que le tableau ci-dessous montre que 89,3% de nos enquêtés confirment que l'insouciance et l'illettrisme constituent les facteurs favorisant la prolifération des préjugés au sein de la population du Groupement

d'Irhambi / Katana. En outre, 86,3% de nos enquêtés confirment que le recours à la justice populaire, à la discrimination sous toutes ses formes est lié aux préjugés au sein de la population du Groupement d'Irhambi/Katana. Plusieurs auteurs concluent également que les préjugés et la discrimination entraînent de la souffrance sous diverses formes. Selon Légal et Delouvé (2008), les personnes qui en sont la cible peuvent avoir une faible estime de soi, ressentir des sentiments d'injustice, de honte, de tristesse ainsi que des niveaux de stress et d'anxiété plus élevés. Elles peuvent également ressentir de la méfiance et de l'hostilité envers la société et vivre de l'isolement (Hatzenbuehler et al., 2013). Enfin, des études ont démontré que les préjugés et la discrimination ont une incidence sur la santé mentale et physique et peuvent notamment expliquer un taux de mortalité et de morbidité élevé (Clark et autres, 1999 ; Hatzenbuehler et al., 2013). Pour les personnes vivant avec un problème de santé mentale, les préjugés et leurs conséquences sont vécus comme « une seconde dimension souffrante de la maladie qui est plus dévastatrice, invalidante, et de longue durée que la maladie elle-même » (Stuart, 2005, dans Samson, 2012). Certains les qualifient comme « les plus grands obstacles au rétablissement » (Charbonneau et autres, 2010, dans Samson, 2012). Les préjugés freinent notamment le rétablissement en empêchant les personnes de recourir aux soins et services pouvant les aider à résoudre certains besoins de la vie quotidienne (Commission de la santé mentale du Canada, 2015). Ainsi, les préjugés ou la stigmatisation maintiennent-ils les personnes vivant avec un problème de santé mentale dans une sorte de cercle vicieux, en freinant leur processus de rétablissement et en accentuant des processus d'exclusion sociale. Les observations dans notre milieu d'étude est de constater que presque tous nos enquêtés soit 92,4% affirment que les préjugés sont à l'origine des actes de barbarie dans le milieu, créer des ségrégations sociale et une dislocation de toute la communauté alors qu'il n'y a pas développement sans cohésion sociale. C'est pour cette raison qu'il se manifeste des vols, viols, violences et autres atrocités freinant ainsi l'émergence de l'économie de la population du Groupement d'Irhambi/ Katana.

Tableau12, en rapport avec les pistes de solution pour réduire les préjugés qui freinent le développement, les résultats obtenus de ce tableau montrent 84,9% de nos enquêtés confirment que l'organisation des centres d'animation et d'encadrement de la population pour favoriser la Cohabitation pacifique sont les pistes de solution à envisager pour réduire les préjugés qui freinent le développement socio-économique au sein de la

population du Groupement d'Irhambi/Katana. D'autres stratégies sont soulignées par d'autres auteurs. C'est le cas de Paluck et Green qui concluent que la réduction des inégalités sociales est considérée comme étant une stratégie incontournable dans la lutte contre les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. « Si la coopération est une approche où des individus de groupes d'appartenance différents sont regroupés afin de réaliser une tâche commune (Paluck et Green, 2009). Bien que la coopération ne soit pas retenue comme stratégie dans la section suivante, elle se retrouve dans les conditions gagnantes de l'application de la stratégie de contact pour lutter contre les préjugés. Ils entraînent l'oppression, la domination, la privation des droits à la racine : « les inégalités » (Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés, 2012-2014). Pour certains auteurs, les préjugés constituent une conséquence des écarts socioéconomiques. En ce sens, selon Guimond (2006), il faut relier la lutte contre les préjugés à la lutte contre les inégalités économiques et sociales. De même, selon la théorie de l'équité (Austin, 1986, dans Légal et Delouée, 2008), le partage équitable des ressources dans la société constituerait la mesure la plus efficace pour atténuer les préjugés, la discrimination et les conflits entre les différents groupes sociaux. Ainsi, la réduction des inégalités sociales, notamment par la réduction des écarts de revenu, d'emploi et de scolarité, ainsi que par l'amélioration des conditions de vie, se présente-t-elle comme une stratégie pour agir en amont et de façon structurante dans la lutte contre les préjugés et ainsi susciter l'émergence du développement du Groupement d'Irhambi/Katana.

5. Conclusion

Au terme de ce papier, il convient de retracer les perspectives sommaires qui ont constitué le nœud de notre étude portant sur : « Les préjugés : Freins du développement des milieux ruraux, cas du groupement d'Irhambi/Katana » au cours de la période allant de Mars en Août 2024 soit Six mois. Une enquête sur terrain effectuée grâce à un questionnaire écrit nous a permis d'obtenir les résultats qui ont permis de répondre à notre question de départ qui était celle de savoir en quoi les préjugés freinent le développement de la population du Groupement d'Irhambi /Katana et quels peuvent être les pistes de solution envisagées pour réduire les préjugés au sein de la population du Groupement d'Irhambi/Katana. Ceci étant, nous avons administré un questionnaire d'enquête auprès de 338 sujets tirés comme échantillon dans différentes couches et nous avons abouti aux résultats suivant : 87,2% de nos enquêtés affirment avoir une large connaissance approfondie sur les préjugés au sein de la population du Groupement d'Irhambi / Katana

contre 10,9% des enquêtés disent ne pas connaître les préjugés ; 89,3% de nos enquêtés affirment que l'insouciance et l'illettrisme sont des facteurs qui favorisent la prolifération des préjugés au sein de la population du Groupement d'Irhambi / Katana. 92,4% affirment que les préjugés sont à l'origine des actes de barbarie dans le milieu, créer des ségrégations sociale et une dislocation de toute la communauté alors qu'il n'y a pas développement sans cohésion sociale. 84,9% de nos enquêtés confirment que l'organisation des centres d'animation et d'encadrement de la population pour favoriser la Cohabitation pacifique sont les pistes de solution à envisager pour réduire les préjugés qui freinent le développement socio-économique au sein de la population du Groupement d'Irhambi/Katana. Ainsi, après l'analyse de ces résultats, nous affirmons que la prolifération des préjugés qui sont à l'origine des actes qui ternissent l'économie du Groupement d'Irhambi/Katana freine donc son développement.

Références bibliographiques

1. ANONYME (2022), *Interview menée au sein de la population du territoire de Kabare au sujet des préjugés, Stéréotypes et discriminations du 18/05/2022*
2. ANGALIKIYANA (2022), *Cours de Didactique d'enseignement*, ISTCE/BUKAVU p.).
3. ASSELIN, FONTAINE et all. (2018). *Entre le « eux » et le « nous » : la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté et d'assistance sociale*, Québec : Département de sociologie, Université Laval
4. BIT(2009), *Rapport de la Conférence internationale du Travail*, 98e session, 2009
5. BOURHIS, R. et J.-P. LEYENS. *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Sprimont, Pierre Mardaga, 1999, 416 p
6. BROWN, R. *Prejudice: Its social psychology*, Oxford and Malden, John Wiley-Blackwell, 2010, 368 p.
7. CAMPAGNE (2000), *Réexaminer la sécurité des familles en cette période d'insécurité, Rapport 2011 sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada*, p. 6
8. CESAIRE M., *connaissances, attitudes et pratiques face aux violences sexuelles et basées sur le genre dans le Groupement d'Irhambi Katana*, TFC, USJ, inédit, 2021)
9. CLAUDOT –HAWAD H. (2013), *La question touarègue*, Ed. Découverte, Paris
10. CEPE (2015), *Avis sur la mesure de l'exclusion sociale associée à la pauvreté : Indicateurs d'exclusion sociale, publication*, p. 6
11. COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA. *Initiatives et projets : Changer les mentalités*, 2015.

12. CORRIGAN, P. et D. L. PENN., *Lessons from social psychology on discrediting psychiatric stigma*, *American Psychologist*, 1999, 54: 765 -776.
13. CORBIÈRE, M. et all. « *Strategies to fight stigma toward people with mental disorders: Perspectives from different stakeholders* », *The Scientific World Journal*, 2012, 2012, 10 p.
14. EICHLER M. (1988), *Non-Sexist Research Methods: A Practical Guide*. Allen & Unwin. Boston : p. 19-20
15. DE GAULEJAC et all. (2014). *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer, 354 p.
16. DENIGER, M.-A., *mythes et réalités. Guide de conscientisation*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 2012, 47 p.
17. DUCKITT, J. *The social psychology of prejudice*, New York, Praeger, 1992, 312 p.
18. *Etat civil Katana, Rapport annuel, 2022*
19. GIONO (1943), *Eau vive*, p.23
20. CASSIRER ET L. ADDATI (2007): *Accroître les opportunités des emplois des femmes: les travailleurs de l'économie informelle et le besoin de garde des enfants, Programme des conditions de travail et d'emploi*, Genève, pp7.
21. EINSTEIN A. (2011), *Les préjugés sur les Noirs et les Arabes relèvent-ils de la Science*, p3
22. HABARI (2018), *Les préjugés et stéréotypes, des maux qui rongent la société congolaise*, *Revue, RDC du 23/07/2018*
23. HATZENBUEHLER, M. L. et all. « *Stigma as a fundamental cause of population health inequalities* », *American Journal of Public Health*, 2013,103(5) : 813-821.
24. J.H. GRIFFIN, *Dans la peau du noir*, éd. Gallimard 1962 *Voyage au Congo* (1927)
25. GUIMOND, S. « *La fonction sociale des préjugés ethniques* », *Cahiers de l'Urmis*, 2006, 15 p. [En ligne], [<http://urmis.revues.org/207>] (Consulté le 10 octobre 2016).
26. LANGLOIS et all. (2019). *Représentations sociales de la pauvreté et des inégalités au Québec*, *Recherches sociographiques*, 60 (2), p. 429-458.
27. LÉGAL, DELOUVÉE et all., (2008). *Stéréotypes, préjugés et discrimination*, Paris, Dunod.127 p.)
28. GOFFMAN, E. *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, 180 p.
29. HYPOLITE, S.-R. *Comprendre et agir autrement pour viser l'équité en santé dans la région de la Capitale Nationale*, Rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé 2012, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique, 2012, 161 p.

30. LIZOTTE et all. (2020). *Pistes d'indicateurs des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et de leurs impacts sur l'exclusion sociale : un examen de la portée (scoping review)*
31. MALI, *Constitution de la République, du 25/02/1992*
32. MCALL, Christopher et al., « *Au-delà du préjugé* », *Presse de l'Université du Québec*, p. 70.
33. LES MEMBRES DU CARREFOUR DE SAVOIRS SUR LA LUTTE AUX PRÉJUGÉS. « De la lutte contre les préjugés à la lutte pour l'inclusion », *Bulletin de liaison de la Fédération des associations de Familles monoparentales et recomposées du Québec*, 2014, 38(3) : 5.
34. MYERS, D. G. et all.,(1992), *Psychologie sociale*, Montréal, Mc Graw-Hill, 550 p.
35. MITIMA M., (2022), Maison EK'ABANA : *Rapport de visite scientifique des élèves de la 3^{ème} HTS, Institut Mwanda, le 15/05/2022*
36. MOREL, *Modèle du workfare ou modèle de l'insertion ? La transformation de l'assistance sociale au Canada et au Québec*, Ottawa, Condition féminine Canada, 2002, 191 p.
37. ONU. (2012), *Enquête de justice sur les progrès des femmes dans le monde, Cas de la RDC*
38. POLE INSTITUTE, *Dialogue intercommunautaire au Nord-Kivu : Briser le mythe de Sisyphe. Rapport de la journée de réflexion organisée à Goma, le 8 décembre 2006 In Fissures, Pole Institute (FS 006)*
39. UNESCO (1978), *La race et les préjugés raciaux, Déclarations sur la ligue de droits de l'homme le 27 Novembre 1978*
40. Roger PINTO : *Méthodes des Sciences Sociales*, Ed. Dalloz, 1971, p.20
41. PNUD (2013), *L'humanité divisée : combattre les inégalités dans les pays en développement*, New York, Novembre 2013
42. RICHARD HERNSTEIN et all. (1994) : *The Bell Curve : Mainstream Science on Intelligence*, pp.3
43. SENANCOUR (1799), *Rêveries*, p.232
44. SAMSON, E. (2014), *La lutte contre la stigmatisation et la discrimination associées aux problèmes de santé mentale au Québec*, cadre de référence, Québec, Association québécoise pour la réadaptation psychosociale et Groupe provincial sur la stigmatisation et la discrimination en santé mentale (GPS-SM), 23 p.
45. THORNICROFT et all. (2009), « *Global pattern of experienced and anticipated discrimination against people with schizophrenia: a cross-sectional survey* », *The Lancet*, 373, p. 408-415.
46. PALUCK, E. L. et D. P. GREEN (2009), « *Prejudice reduction: What works? A review and assessment of research and practice* », *Annual Review of Psychology*, 60: 339-367.

47. WARIN, P., *Ciblage, stigmatisation et non-recours*, *Revue du CREMIS*, printemps 2010, 3(2) : 16-22.
48. WHITLEY, B. et M. KITE (2013), *Psychologie des préjugés et de la discrimination*, Bruxelles, De Boeck, 688 p.
49. WILKINSON, Richard et Kate PICKETT (2013). *L'égalité, c'est mieux : pourquoi les écarts de richesses ruinent nos sociétés*, Montréal, Les éditions Écosociété, 378 p.
50. ZAWADI M. (2012), *Cours de psychologie sociale*, Institut Mwanda, Inédit
51. www.pourunesocietejuste.ca: *la pauvreté, l'exclusion sociale et ses préjugés*, consulté samedi 6/8/2022 à 13h5'
52. www.pourunesocietejuste.ca, *la pauvreté, l'exclusion sociale et ses préjugés, au Québec*
53. https://www.ted.com/talks/chimamanda_adichie_the_danger_of_a_single_story?language=fr
54. <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/36sess.htm>

